

REGION MARITIME

PREFECTURE DU GOLFE



COMMUNE GOLFE 1

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

N° 03/2026/AAOO/RM/PG/CG1/PRMP

1. La Commune du Golfe 1 a obtenu des fonds de la gestion financière et opérationnelle des frais compensatoires du gaps des transferts bancaires de la subvention de la prime d'assurance par les partenaires financiers dans le cadre du projet de protection contre les inondations, Exercice 2026, afin de financer les travaux d'assainissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de travaux de réalisation des ouvrages primaires de drainage des eaux pluviales de la zone d'Adakpamé nord vers la vallée du Zio, y compris l'aménagement des voies d'accès.

2. La Commune du Golfe 1 sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux suivants :

Travaux d'assainissement d'une rue non dénommée à Adakpamé nord, dans la Commune du Golfe 1. Les travaux concernent principalement la réalisation de caniveaux en béton armé, la construction de dalots cadres en béton armé, les travaux de terrassement et l'aménagement de la voie en latérite.

Le montant prévisionnel des travaux est de **Quatre-vingt-dix millions (90 000 000) Francs CFA.**

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), Adresse : Mairie annexe d'Akodesséwa de la commune du Golfe 1 en face de l'agence ECOBANK,**

Téléphone : 93 31 17 15 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée tous les jours ouvrables en matinée de 08 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et dans l'après-midi, de 15 heures 00 minute à 17 heures 00 minute.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

a. Pour les anciennes entreprises

➤ Exigences Techniques

- Evoluer dans les travaux avec preuves à l'appui, se figurant comme activité principale sur le registre du commerce et de crédit mobilier
- Avoir exécuté de manière satisfaisante et terminé au moins un (1) marché de nature et de complexité similaire au cours cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) (attestation de bonne fin d'exécution, procès-verbal de réception spécifiant les travaux réalisés, etc.). Le marché similaire doit être d'un montant de dix-huit millions (18 000 000) francs CFA au moins.

➤ **Exigences d'ordre financier :**

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) au moins égal à 0,5 fois le montant de son offre
- Fournir la preuve écrite et ferme de capacité financière (disponibilité de liquidité financière) attestant que le soumissionnaire a accès à des facilités de crédits d'un montant permanent équivalent au moins à 0,5 fois le montant de son offre en francs CFA

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➤ **Exigences Techniques**

- Evoluer dans les travaux avec preuves à l'appui, se figurant comme activité principale sur le registre du commerce et de crédit mobilier
- Avoir exécuté de manière satisfaisante et terminé au moins un (1) marché de nature et de complexité similaire au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) (attestation de bonne fin d'exécution, procès-verbal de réception spécifiant les travaux réalisés, etc.). Le marché similaire doit être d'un montant de dix-huit millions (18 000 000) francs CFA au moins.

➤ **Exigences d'ordre financier :**

- Fournir la preuve écrite et ferme de capacité financière (disponibilité de liquidité financière) attestant que le soumissionnaire a accès à des facilités de crédits d'un montant permanent équivalent au moins à 0,5 fois le montant de son offre en francs CFA
- Prouver sa capacité économique et financière par tout autre document substitutif des bilans et distinct de l'attestation de capacité financière d'un montant équivalent au moins à 0,5 fois le montant de son offre en francs CFA

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **Cinquante (50 000) Francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-après

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)

Adresse : Mairie annexe d'Akodesséwa de la commune du Golfel en face de l'agence ECOBANK, Téléphone : 93 31 17 15

La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main à main.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le vendredi 21 août 2026 à 08 heures 30 minutes. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de Deux millions (2 000 000) Francs CFA.
9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de Cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le même jour vendredi 21 août 2026 à 9 heures 00 minute à l'adresse suivante :

Salle de délibération située au 1^{er} Etage du bâtiment abritant l'annexe d'Akodesséwa de la Commune du Golfe 1 en face de l'agence ECOBANK, Téléphone : 93 31 17 15.



Beauvilliers, le 20 juillet 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics

IZE Amah Akoli